Institut national d'histoire de l'art

Bourses et financements 2018

Institut national d'histoire de l'art

INHA

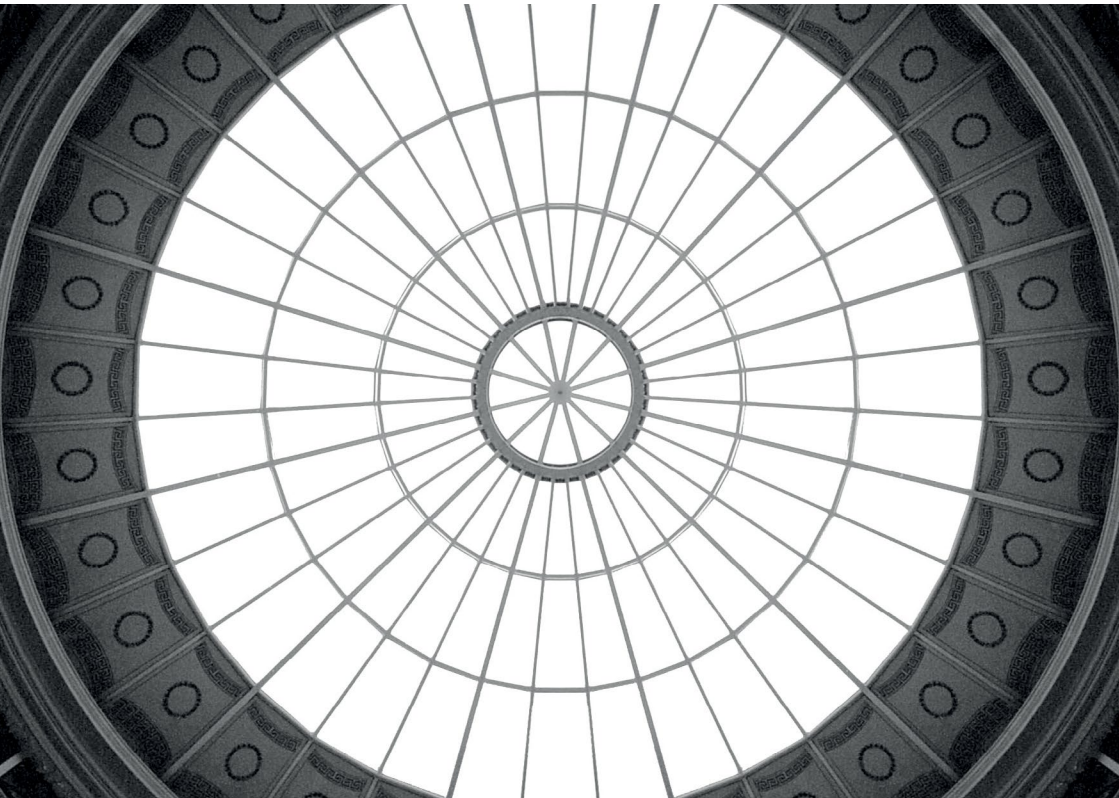

Bourses et financements 2018

Dans le cadre de sa politique scientifique et de soutien à la recherche, l'Institut national d'histoire de l'art propose un certain nombre d'invitations, de soutiens et de bourses. Les modalités détaillées se trouvent dans la rubrique « Appels à candidatures », régulièrement actualisée sur le site internet (www.inha.fr).

Pour tout renseignement : der-dir@inha.fr

Institut national d'histoire de l'art

- Contrats doctoraux (Chargés d'études et de recherche)
- Chercheurs invités dans les programmes de recherche
- Bourses à destination des chercheurs en histoire de l'art des pays d'Europe de l'Est, Afrique, Moyen-Orient, Asie du Sud-Est
- Carte blanche pour l'histoire de l'art en région
- INHALab - Résidence de collectifs de jeunes chercheurs
- Chercheurs accueillis
- Aides à la mobilité pour les étudiants en histoire de l'art
- Aides à la participation à des colloques internationaux
- Aides pour un séjour de recherche à Paris

Institut national d'histoire de l'art & partenaires

Ministère de la Culture
- Invitation de conservateurs territoriaux
- Programme d'accueil des conservateurs du patrimoine d'État

Institut français
- Aide à la mobilité « Recherche innovante en art contemporain »
- Aide à l'écriture et à la publication d'un essai critique

Académie de France à Rome
- Bourses André Chastel

Villa Finaly, Florence
- Bourses Robert Klein

Fondations
- Bourse de la Samuel H. Kress Foundation
- Bourse postdoctorale de recherche sur l'art américain
- Prix Marc de Montalembert
- Prix Vitale et Arnold Blokh

Institut national d'histoire de l'art

Contrats doctoraux (Chargés d'études et de recherche)

Chaque année l'INHA octroie six contrats doctoraux pour des étudiants s'inscrivant en 1ère ou 2e année de thèse. Ces contrats doctoraux sont liés à des postes de chargés d'études et de recherche rattachés aux équipes du Département des études et de la recherche de l'INHA. Les chargés d'études et de recherche (CER) effectuent un service partagé entre les programmes scientifiques et documentaires de l'institut et leurs travaux personnels de recherche doctorale. Leur lieu de résidence est situé à Paris. Les chargés d'études et de recherche domiciliés hors d'Île-de-France auront la possibilité de louer une chambre à la Cité internationale universitaire de Paris. Statutairement, la durée des fonctions de chargé d'études et de recherche est de deux ans. Elle peut être prorogée par période d'une année, sans pouvoir excéder quatre ans au total. Au cours de leur séjour à l'INHA, ils peuvent être affectés à des tâches organisées en lien avec la bibliothèque de l'établissement. Pourront concourir à ce recrutement les étudiants travaillant dans tous les domaines de l'histoire de l'art. Les chargés d'études et de recherche sont recrutés sur contrats doctoraux, les candidats devront satisfaire aux conditions de recrutement des contractuels doctoraux et par dérogation votée par le conseil scientifique de l'INHA : « recrutement au plus tard dix-huit mois après la première inscription en doctorat » (l'inscription en thèse devra avoir été faite entre le 1er avril 2017 et le 30 septembre 2018).

Composition du dossier de candidature :

- Curriculum vitae
- Lettre de motivation (précisant notamment l'insertion souhaitée dans les domaines et programmes de l'INHA)
- Projet de thèse présenté en quatre pages maximum (sujet, problématique, apport et pertinence pour la discipline, démarche méthodique, courte bibliographie)
- Lettre d'appui du/de la directeur/trice de thèse

La procédure et les dates des jurys seront communiquées lors de la publication de l'appel à candidature au mois d'avril 2018 sur le site internet : www.inha.fr et sur facebook : @Institutnationaldhistoiredelart

Chercheurs invités dans les programmes de recherche

Invitation de chercheuses et de chercheurs dans le cadre des programmes du département des études et de la recherche ou de la valorisation des fonds de la bibliothèque de l'INHA pour une durée comprise entre 1 et 3 mois. Environ dix invitations sont attribuées par année. La priorité est accordée aux chercheurs confirmés, qu'ils soient affiliés à un établissement, français ou étranger, ou indépendants.

L'INHA prend en charge les frais de déplacement jusqu'à Paris (aller-retour) et d'hébergement pendant la durée du séjour. Un poste de travail est mis à disposition, ainsi qu'un accès privilégié à la bibliothèque et aux ressources informatiques et documentaires.
- Dossier de candidature : projet de recherche précisant son articulation au domaine concerné, CV, lettre de motivation.
- Période d'ouverture de l'appel à candidature : **mai-juin.**

Bourse à destination des chercheurs en histoire de l'art des pays d'Europe de l'Est, Afrique, Moyen-Orient, Asie du Sud-Est

L'INHA crée en 2019 trois bourses de 3 mois spécifiquement à destination des chercheurs et chercheuses en histoire de l'art des régions suivantes : Europe de l'Est, Afrique, Moyen-Orient, Inde et Asie du Sud-Est, pour leur permettre de mener à bien des recherches nécessitant la consultation des fonds parisiens et la prise de contacts avec les chercheurs spécialisés de leur domaine. Une collaboration étroite avec les chercheurs de l'INHA sur les programmes menés par l'institut serait particulièrement souhaitable. La priorité sera accordée aux chercheurs et chercheuses en histoire de l'art confirmés, qu'ils ou elles soient affiliés à un établissement ou indépendants.

Les candidats intéressés doivent prendre contact avec la direction du département et/ou l'un des conseillers scientifiques en charge du domaine de recherche pertinent pour leurs recherches et parallèlement télécharger leur candidature, via le lien ci-dessous.

Procédures d'attribution :

Les propositions seront examinées par le Directeur général de l'INHA, la directrice de la bibliothèque, la directrice ainsi que les conseillers scientifiques du Département des études et de la recherche. Le critère de sélection principal est l'excellence du projet, mais seront également pris en compte, sans exclusive, les éléments suivants : l'expertise apportée aux programmes de l'INHA, la possibilité de collaborations avec les chercheurs de l'INHA, la valorisation des archives et des ressources primaires de la bibliothèque, la contribution scientifique à un des huit domaines de recherche.

Cette bourse comprend la prise en charge de l'hébergement, du voyage et le versement d'une bourse mensuelle de 1300 €. L'INHA met à disposition un poste de travail, une place réservée à la bibliothèque et l'accès aux ressources informatiques et documentaires offertes par le service de la documentation.

Composition du dossier de candidature :

- Curriculum vitae avec la liste des publications déjà parues (ou confirmées par l'éditeur)
- un projet de recherche
- une lettre de motivation

Date limite de candidature : **15 juin 2018**
Les résultats seront annoncés pendant la 1ere semaine de juillet.

Carte blanche pour l'histoire de l'art en région

Le principe de la Carte Blanche consiste pour l'INHA à proposer à une université la co-organisation d'une ou plusieurs opérations dans le temps de l'année civile définie. Les universités ont le choix de valoriser leurs laboratoires, leur département, leurs formations, leurs expertises, leurs programmes ou de proposer un projet qui mette en valeur la discipline

et les chercheurs qui pratiquent l'histoire de l'art dans la région concernée. La priorité est donnée aux projets favorisant une collaboration entre l'université et un musée en proximité. L'enveloppe budgétaire dédiée par l'INHA à ce programme est de **10 000 €**. Il appartient aux universités d'y ajouter des financements complémentaires si besoin.

L'INHA n'étant pas un prestataire de services, mais un partenaire scientifique et un soutien logistique, le projet de Carte Blanche doit être conçu dans le sens d'une vraie coopération et non dans la perspective d'une demande de subvention.

◆ Dossier de candidature : projet scientifique, équipe dédiée, calendrier et budget prévisionnel.
◆ Période d'ouverture de l'appel : **mars.**

INHALab - Résidence de collectifs de jeunes chercheurs

L'INHA soutient les initiatives de jeunes chercheurs en invitant chaque année pour une résidence de 4 mois deux collectifs de jeunes chercheurs dans un domaine se rapportant à l'histoire de l'art. Il met à leur disposition la salle Roberto Longhi, située dans la rotonde de la Galerie Colbert, ainsi qu'un budget de fonctionnement de **5 000 €**.

◆ Conditions : l'INHALab est ouvert à tous les collectifs, constitués sous une forme juridique habilitée à recevoir des subventions (association Loi 1901, etc.), réunissant de jeunes chercheuses et chercheurs de niveau master, doctorat ou post-doctorat ou exerçant leur activité dans le domaine de la critique d'art, de la conservation, etc., dont les objets ou les méthodes se situent dans le champ de l'histoire de l'art ou en relation étroite avec celle-ci. Les candidatures peuvent émaner de l'ensemble du territoire national français et comporter une dimension internationale. Il importe que les projets tiennent compte des possibilités offertes par le lieu et la durée de la résidence.
◆ Dossier de candidature : une lettre de motivation (1 page minimum), un exposé des intentions du collectif (1 page minimum) et de son projet pour l'INHALab (4 pages minimum, précisant les modalités concrètes d'utilisation du temps, de l'espace et du financement alloués, y compris un calendrier prévisionnel et un budget)
◆ Période d'ouverture de l'appel à candidature : **novembre-décembre.**

Chercheurs accueillis

L'INHA peut accueillir en résidence des chercheuses et des chercheurs déjà bénéficiaires d'un financement pour un séjour de recherche à Paris. L'attribution de cet accueil se fait sur examen du projet de recherche et dans la limite des places disponibles. Un poste de travail sera mis à disposition du chercheur qui pourra accéder à la bibliothèque et aux ressources informatiques et documentaires.

◆ Dossier de candidature : CV, projet de recherche, lettre de motivation.
◆ Période d'ouverture de l'appel à candidature : **au fil de l'année.**

Aides à la mobilité pour les étudiants en histoire de l'art

Remboursement de frais (transport et hébergement) occasionnés par la venue à Paris d'étudiants pour assister aux manifestations scientifiques à hauteur maximale de **200 €** occasionnés par des déplacements liés à des impératifs de recherche (master et doctorat), notamment pour assister à des manifestations scientifiques. Attention : ne peuvent pas être pris en charge les frais de déplacements liés à la participation à une manifestation scientifique. Environ dix aides peuvent être attribuées par an.

◆ Conditions : être doctorant/e ou étudiant/e en master inscrit dans une université française.
◆ Dossier de candidature : CV, lettre de motivation mentionnant le sujet de recherche, la manifestation concernée et les frais de dépense sur justificatif ou devis.
◆ Période d'ouverture de l'appel à candidature : **au fil de l'année** (les demandes sont examinées en avril, en septembre et en décembre).

Aides à la participation à des colloques internationaux

Remboursement de frais de mission à hauteur maximale de **1000 €** pour participer à des colloques internationaux. Plusieurs aides sont attribuées par an pour un montant total maximal de **6000 €**.

◆ Conditions : être inscrit/e en doctorat d'histoire de l'art dans une université française ou en diplôme de IIIe cycle de l'Ecole du Louvre ou jeune chercheur/se ayant récemment soutenu sa thèse.
◆ Dossier de candidature : CV, lettre de motivation avec résumé de l'intervention et lettre d'appui du directeur de recherche, informations sur le colloque ainsi qu'un budget prévisionnel des frais (devis ou estimation).
◆ Période d'ouverture de l'appel à candidature **: décembre-janvier.**

Aides pour un séjour de recherche à Paris

Remboursement de frais de mission à hauteur maximale de **600 €** pour un séjour de recherche à Paris. Plusieurs aides sont attribuées par an pour un montant total maximal de **6000 €**.

◆ Conditions : être doctorant/e ou titulaire d'un doctorat d'une université européenne, chercheur/se engagé/e dans la vie professionnelle (maître de conférence, conservateur du patrimoine, conservateur territorial du patrimoine et attaché de conservation), sans condition de nationalité.
◆ Dossier de candidature : CV, lettre de motivation (projet, fonds et collections à consulter, durée du séjour) ainsi qu'un budget prévisionnel des frais (devis ou estimation).
◆ Période d'ouverture de l'appel à candidature **: décembre-janvier.**

Rotonde de la galerie Colbert © INHA - Marc Riou, 2017

Institut national d'histoire de l'art & partenaires

Ministère de la Culture

Invitation de conservateurs territoriaux

En partenariat avec le **ministère de la Culture** (service des Musées de France), l'INHA accueille des conservatrices et des conservateurs territoriaux du patrimoine et des attachés de conservation, pour une durée de trois mois éventuellement renouvelable (maximum trois accueils par année). Ce programme a pour but d'aider ces professionnels à mieux accomplir leur mission de recherche. Il entre également dans le cadre de la Formation professionnelle. Les candidats, en accord avec la collectivité territoriale qui les emploie, doivent proposer à l'INHA un projet scientifique. Ce projet peut prendre divers aspects : travail sur les collections du musée, préparation d'une exposition, d'un film, d'un livre, études préalables à la rénovation ou à la restauration d'un monument… Ces postes sont ouverts par voie de mise à disposition.

- Conditions : être conservateur territorial ou attaché de conservation territorial.
- Dossier de candidature : lettre de motivation, CV, projet de recherche détaillé, calendrier, autorisation écriture de la collectivité territoriale de tutelle.
- Période d'ouverture de l'appel à candidature : **variable.**

Programme d'accueil des conservateurs du patrimoine d'État

En partenariat avec le ministère de la Culture et avec l'accord de l'institution de rattachement, l'INHA accueille des conservatrices et des conservateurs du patrimoine d'État pour mener à bien une recherche en histoire de l'art et en archéologie. Dans ce cadre, une convention permet la décharge des obligations de service et le maintien de la rémunération. Chaque année, l'INHA peut accueillir deux conservateurs du patrimoine d'État pour une période variant de 1 à 6 mois maximum. L'attribution de cet accueil se fait sur examen du projet de recherche, en concertation entre l'INHA et l'institution d'origine.

- Dossier de candidature : CV, projet de recherche, lettre de motivation.
- Période d'ouverture de l'appel à candidature : **au fil de l'année.**

Institut français

Aide à la mobilité « Recherche innovante en art contemporain »

L'Institut français, en partenariat avec le Ministère de la culture – Direction générale de la création artistique, et l'Institut national d'histoire de l'art s'associent pour l'attribution d'une aide à la mobilité internationale « Recherche innovante en art contemporain » à une ou un chercheur français ou vivant en France d'un montant de **8 000 €**.

Ce prix soutient la recherche française portant sur la création artistique des années 1960 à nos jours et sa mise en réseau internationale. Il a pour but de permettre au lauréat de mener une recherche au sein d'une université ou d'un institut de recherche à l'étranger.

◆ Conditions : être français ou vivant en France depuis au moins cinq ans ; être titulaire d'un doctorat obtenu entre deux et sept ans avant le 31 décembre de l'année qui précède ; être à un premier stade de reconnaissance professionnelle justifié par des publications et des communications scientifiques.
◆ Dossier de candidature : CV, projet détaillé, budget prévisionnel, lettre de motivation, deux lettres de recommandation dont une émanant de l'institut d'accueil.
◆ Période d'ouverture de l'appel à candidature : **avril-septembre.**

Aide à l'écriture et à la publication d'un essai critique

L'Institut français, en partenariat avec le ministère de la Culture – Direction générale de la création artistique, l'Institut national d'histoire de l'art et le GIS Archives de la critique d'art s'associent pour promouvoir la recherche française portant sur la création artistique des années 1960 à nos jours et sa diffusion à l'international. Elle comprend une aide financière d'un montant de **3 500 euros** permettant de couvrir les frais du lauréat pour un voyage et un séjour d'études à l'étranger en vue de produire son essai. L'article qui en sera issu, écrit en français, fera l'objet d'une publication bilingue (français/anglais) au sommaire de la revue de *Critique d'art*.

◆ Conditions : être un jeune auteur, français ou vivant en France depuis au moins cinq ans, arrivé à un stade de première reconnaissance professionnelle justifié par des publications conséquentes et la tenue de conférences.
◆ Dossier de candidature : CV, projet détaillé, budget prévisionnel.
◆ Période d'ouverture de l'appel à candidature : **avril-septembre.**

Académie de France à Rome

Bourses André Chastel

L'Institut national d'histoire de l'art et **l'Académie de France à Rome** attribuent chaque année **trois** bourses André Chastel, bourses de recherche post-doctorale pour des études portant sur la période moderne et contemporaine (XVe-XXe siècles). En vertu de l'accord passé, ces boursiers sont logés à Rome, à la Villa Médicis. Ces bourses sont destinées aux chercheuses et chercheurs, français et étrangers, en histoire de l'art souhaitant se rendre à Rome pour effectuer une recherche dans les institutions romaines et/ou italiennes. La bourse est d'un montant de **1 500 €** avec possibilité d'être logé à la Villa Médicis moyennant **400 €** par mois.

◆ Conditions : être d'un niveau post-doctorat (ou équivalent) ou être conservateur du patrimoine.
◆ Dossier de candidature : lettre de candidature, CV, programme de travail détaillé.
◆ Période d'ouverture de l'appel à candidature : **septembre-octobre.**

Villa Finaly, Florence

Bourses Robert Klein

L'Institut national d'histoire de l'art et **la Villa Finaly** en collaboration avec le **Kunsthistorisches Institut de Florence** attribuent chaque année **deux** bourses Robert Klein, bourses de recherche post-doctorale destinées à des chercheuses et des chercheurs français et étrangers souhaitant se rendre à Florence pour effectuer une recherche dans les institutions italiennes. En vertu de l'accord passé, ces boursiers sont logés à Florence à la Villa Finaly (moyennant une somme de **25 €** par jour) et accueillis par le Kunsthistorisches Institut. La bourse est d'un montant de **1 500 €**.

◆ Conditions : être d'un niveau post-doctorat (ou équivalent) ou être conservateur du patrimoine.
◆ Dossier de candidature : lettre de candidature en français ou en anglais, formulaire et programme détaillé de travail de 4 pages maximum, accompagné d'une attestation d'une personnalité scientifique appuyant la candidature.
◆ Période d'ouverture de l'appel à candidature : **septembre-octobre.**

Fondations

Bourse de la Samuel H. Kress Foundation

L'Institut national d'histoire de l'art, sous l'égide de la **Samuel H. Kress Foundation**, attribue chaque année une bourse de recherche doctorale pour deux années de séjour à Paris. Le sujet de recherche doit être centré sur l'art européen de l'antiquité au XIXe siècle.

◆ Conditions : être doctorant/e en histoire de l'art et disciplines connexes (archéologie, architecture…), être citoyen/ne américain/e ou inscrit/e dans une université américaine, être sélectionné par son département universitaire.
◆ Dossier de candidature : sujet de thèse, bibliographie annotée, CV, trois lettres de recommandation (descriptif plus complet sur l'appel à candidature).
◆ Période d'ouverture de l'appel à candidature : **jusqu'au 30 novembre.**

Bourse postdoctorale de recherche sur l'art américain

L'Institut national d'histoire de l'art s'associe avec la **Terra Foundation for American Art** pour attribuer une bourse postdoctorale qui s'accompagne d'un accueil d'un an à l'INHA et d'une bourse de voyage. Elle est destinée à un projet de recherche portant sur l'art américain (jusqu'en 1980 et à l'exclusion de l'architecture et du cinéma). Le financement comprend une bourse annuelle, équivalent euros, de **26 000 $** et de **8 500 $** pour financer la recherche et les voyages.

◆ Conditions : être titulaire d'une thèse sur l'art américain depuis moins de cinq ans dans une université francophone

◆ Dossier de candidature : CV, projet de recherche, programme de voyage, rapport de thèse ou trois lettres de recommandation des membres du jury de thèse.
◆ Période d'ouverture de l'appel à candidature : **avril-mai**

Prix Marc de Montalembert

Ce prix d'un montant de **9 000 €** soutient l'achèvement d'un travail de recherche qui promet un apport original à la connaissance des arts et de la culture du monde méditerranéen, il est attribué conjointement par l'INHA et la **Fondation Marc de Montalembert**.

◆ Conditions : être né/e ou avoir la nationalité d'un des pays bordant la Méditerranée, avoir moins de 35 ans, être titulaire d'un doctorat.
◆ Dossier de candidature : lettre de motivation, CV et projet de recherche avec calendrier de travail et identification du lien avec un domaine de l'INHA.
◆ Période d'ouverture de l'appel à candidature : **juillet-novembre.**

Prix Vitale et Arnold Blokh

L'INHA s'associe avec la **Fondation Jean Blot** pour organiser et remettre le Prix Vitale et Arnold Blokh. Ce prix de **5 000 €** a pour but de récompenser l'auteur d'un ouvrage publié en français sur l'art occidental (1600-1950), il concerne les ouvrages publiés en français dans l'année de la remise du Prix. Le choix se fait sur proposition des membres du comité scientifique de ce prix. Le jury se tient en mai et le prix est remis au Festival de l'histoire de l'art au mois de juin.

Institut national d'histoire de l'art

Institut national d'histoire de l'art
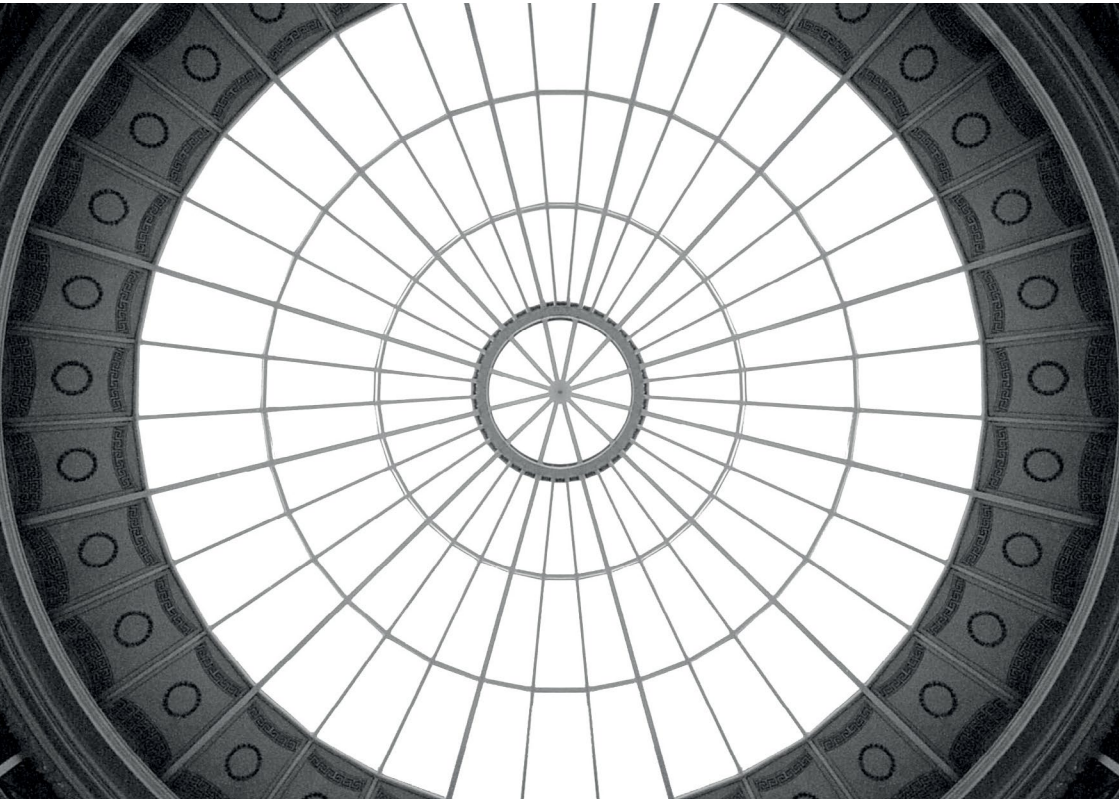
INHA